



Compte rendu du conseil d'administration du 12 juillet 2023

Présents ou représentés : Houria Ouagued, Andrée Fath, Gerald Dufour, Michel Rebuttini, Roland Olivet qui représente Bénédicte Pellerin, Monique Samson.

Ordre du jour : Constitution du bureau, Points divers

Constitution du bureau :

Le bureau suivant a été élu à l'unanimité :

Présidente : Bénédicte Pellerin

Trésorier : Roland Olivet,

Secrétaire : Houria Ouagued

Points divers :

Désignation de rôles particuliers (voir description plus loin) :

Trésorier adjoint : Michel Rebuttini

Responsable de la qualité : Andrée Fath

Ambassadrice : Monique Samson

Les valeurs de la récréation, définition d'un logo :

Comme beaucoup de Saint Julianais, les membres de ce conseil d'administration sont très attachés au rôle d'accueil et de mise en relation de la Récréation. Pour résumer, ces valeurs concernent surtout l'accueil et l'ouverture de ce lieu au plus grand nombre.

Définition de nos valeurs : Il a été convenu de confier la définition de ces valeurs dans un cours document, à Monique Samson, pour les partager au mieux.

Création d'un logo : Il a aussi été convenu de confier la création d'un logo à notre ambassadrice pour illustrer au mieux ces valeurs (accueil, rencontres, autres valeurs de la récréation...)

Responsable de la qualité :

Pour vérifier que ces valeurs ne se limitent pas à des vœux pieux, il a été convenu de confier la responsabilité à Andrée Fath de vérifier et de certifier régulièrement que ces qualités sont bien respectées ; cela afin de nous signaler tous les écarts et de pouvoir évoluer dans les bonnes directions.

Ouverture :

- La récréation ouvrira le vendredi 1^{er} septembre et un pot ou une soirée seront organisés.
- Les horaires de distribution du pain ne sont pas décidés. La recherche d'ouverture plus étendue est souhaitée. Cependant c'est la participation de bénévoles pour l'assurer qui le permettra. On recherche donc des bénévoles.
- Les anciennes plages d'ouverture étaient les matinées du mercredi au samedi.

Achats : Michel et Monique s'occuperont des achats. Une autre réunion sera organisée en aout.



Compte rendu du conseil d'administration du 12 juillet 2023

Distribution du pain :

La distribution du pain et des croissants apparaît souhaitable mais s'est révélée jusqu'ici problématique du fait des invendus.

Nous n'avons pas encore vus et analysés les comptes, mais nous sommes convaincus de la nécessité d'utiliser un congélateur de façon à

1. vendre le pain frais,
2. puis si tout le pain frais est vendu, vendre le pain congelé.
3. Au contraire le pain non vendu pourra être congelé (avec inscription de la date de congélation).

De même pour les viennoiseries, qui peuvent aussi être très facilement réchauffées.

Les prix de vente seront identiques, pour ceux qui seront dépannés grâce à la vente de pain congelé, tout en nous aidant en nous permettant de bien vendre tous les pains.

Évènements futurs :

La récréation a aussi pour vocation d'organiser des soirées ou des évènements. Il a été convenu de laisser aux promoteurs de ces évènements la charge de leur organisation. La récréation et ses bénévoles pouvant bien sûr aider et en favoriser le déroulement.

A titre d'exemples, les évènements futurs envisagés sont :

(NB : sauf 2, non encore décidés, ni planifiés)

Cours de couture (Michel.e Rebuttini)

Représentation Théâtrale (Juliette P.)

Gouters philos jeunes (Houria)

Chanteur Animateur spécialisé en Brassens (Roland)

Mow Déclit (Roland)

The SVS Band (groupe franco américain de Cambiac) (Roland)

Après-midi voyance (Monique)

Vent de la plume (Tous les derniers vendredi - Marie Laure)

Concours de Belote, Pétanque, Scrabble, Echecs (Michel)

Exposition marché des artisans et des arts début décembre (Monique)

Animation vente avec des producteurs de Saint Julia (Jay, Peyssou, Fourcail, Perramont)

Après-midi jeux (Tous les mercredis AM – Sébastien)

Projection de films particuliers ou à thème ex : La glace et le ciel de Claude Lorius (Roland)

Rédition des « peintres dans la rue » (Andrée, Monique)

Prochains administrateurs :

Il a été décidé d'accueillir dans nos réunions les membres pressentis comme futurs administrateurs ; Seuls les votes étant réservés aux administrateurs déjà élus.

Les adhérents et tout particulièrement les bénévoles sont invités à se faire élire au conseil d'administration.